



ENTREMONT-LE-VIEUX LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°32 - OCTOBRE 2022

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence

Postale Communale :

Mardi & jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45

Mercredi & samedi : 9h-11h45



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

La rentrée scolaire est consommée, les vacances de la Toussaint également, les enfants animent la cour durant les récréations. Ils peuvent jouer à la

marelle et autres jeux sur des parcours repeints cet été par les participants « des chantiers jeunes » organisés par la communauté de communes et les acteurs sociaux du territoire. Ces jeunes ont également poncé et lasuré la porte de l'église ainsi que les menuiseries de la salle du Rochat. Coté périscolaire, les enfants sont accueillis le matin et le soir à la garderie et ils peuvent déjeuner à la cantine. Ces deux services sont sous gestion communale (personnel, réservation, facturation, ménage...).

Les parents d'enfants plus petits, non scolarisés, ont des difficultés à les faire garder sur la commune. Nous ne dénombrons plus que deux assistantes maternelles qui n'ont malheureusement plus de disponibilités. Face au besoin important de moyens de garde, les communes de la vallée ont essayé de trouver une solution à proposer aux parents. C'est ainsi que chaque commune a cherché un local susceptible d'accueillir une micro-crèche. Nous avons eu l'opportunité d'acquérir, via un portage par l'établissement public foncier local, une grange au centre d'Épernay. Nous avançons, en lien étroit avec la communauté de communes, sur un projet de micro-crèche. Les services de la protection maternelle et infantile (PMI) sont venus sur place pour nous conseiller dans les démarches. Un architecte est également sollicité pour concevoir le projet. Parallèlement, et pour assurer un service au plus tôt, la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie a rénové un appartement pour accueillir une maison d'assistants maternels.

En attendant Noël et sa magie qui fait briller les yeux des enfants, je vous souhaite de prendre plaisir à lire ce bulletin.

Bien cordialement.
Anne Lenfant

Sommaire

Le mot du Maire	p.1
Compte-rendu des travaux sur la commune	p.2
Un bassin tout neuf pour les monts de la Greney	p.2
Reconstruction du fût de la croix de l'Abbé Bovagnet	p.3
Le point sur l'adressage	p.3
La restructuration de la bibliothèque se poursuit...	p.3-4
Des nouvelles de l'école	p.4-5
Le musée de l'ours des cavernes	p.5-7
Le mois de la nuit à Entremont-le-Vieux	p.7
L'éclairage public	p.7
Le martelage et l'aménagement forestier	p.8
Une maison d'assistants maternels sur les Entremonts	p.8
Mobilité	p.9
Le centre social des pays du Guiers	p.9
De nouvelles consignes de tri pour les déchets	p.10
Obligation d'équipement des véhicules en hiver	p.10
Nouvelle charte et nouveau périmètre du parc	p.10-11
Du côté de la communauté de communes	p.11
Lenny Lagoutte Martenon et ses copains, jeunes auteurs des Entremonts	p.11-12
Hommage à Rémi et Gaëtan	p.12
Les brèves	p.12-13
Le coin des associations	p.13-14
Agenda et état civil	p.14

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Aménagement expérimental aux Perrets

Afin de protéger les piétons qui marchent le long de la RD912 et de faire ralentir les voitures circulant dans le hameau des Perrets, un alternat expérimental a été mis en place en sortie de village par la commune avec un arrêté départemental, puisqu'on est hors agglomération. Les voitures qui quittent le bourg sont prioritaires ; celles qui entrent doivent céder le passage.

Lors de la première semaine, le dispositif a été déplacé ou jeté dans le ravin à quatre reprises. Il serait préférable, pour les citoyens qui le souhaitent, d'exprimer leur mécontentement ou leur approbation vis-à-vis du dispositif en écrivant à la mairie (mairie@entremont-le-vieux.com) ou en rencontrant des élus. L'analyse des remarques de chacun contribuera à améliorer le système mis en place, et à prendre une décision adaptée l'année prochaine.

Poursuite des travaux de sécurisation dans le bourg : mise en place de l'alternat RD 45

Un autre aménagement visant à la sécurisation des piétons dans le bourg va être installé sur la RD 45 sous forme d'un alternat, à titre pérenne. Cet alternat doit permettre de favoriser et sécuriser les déplacements à pied le long de l'axe RD 912/ RD 45 en direction des bureaux, commerces, de la bibliothèque et du musée. Sans oublier les habitants et randonneurs qui quittent le chemin du Cozon et vont dans la même direction. Outre la pose des panneaux de signalisation, un marquage au sol sous forme d'une ligne blanche continue et de figurines piétons matérialisera le cheminement des piétons. Le principe de cet alternat a été validé par le conseil départemental. Ces travaux sont éligibles à subvention (47%) sur un fond spécial dédié du conseil départemental.

La commune a déposé un dossier à cet effet.

Les travaux à Epernay

Les travaux de réfection de chaussée dans la traversée du bourg ont été réalisés par le conseil départemental pour un montant de 156 000 €. À la charge du conseil départemental il reste à faire les bandes blanches pour délimiter la zone piétonne en amont du village et les passages piétons au centre. Les travaux se feront prochainement si le temps le permet. À défaut, ils seront programmés pour le printemps 2023.

Le local de la Plagne

Le bâtiment de la Plagne qui reçoit les WC publics ainsi qu'un local poubelle pour les habitants du hameau et les touristes ont été mis en service le 25 juillet 2022. Il reste à installer un panneau d'information des chemins de randonnées en partenariat avec le parc de Chartreuse et la communauté de communes cœur de Chartreuse.

Le montant des travaux s'élève à 75 585.71 € subventionné par la région à hauteur de 32 000 €, le conseil départemental pour 16 800 € et le reste en autofinancement de la commune pour 26 785.71€.



UN BASSIN TOUT NEUF POUR LES MONTS DE LA GRENERY



Le bassin des Monts avait été réalisé antérieurement par les hommes du village de la Grenerie et permettait aux bovins de s'abreuver été comme hiver. Une équipe s'est constituée pour refaire ces bassins avec de simples outils à bois.

Deux bassins neufs en bois d'épicéa ont été creusés et installés durant ce printemps à la satisfaction des promeneurs mais aussi des éleveurs locaux. Un seul épicéa, fourni par la commune, a été nécessaire pour la réalisation de ces deux bassins.

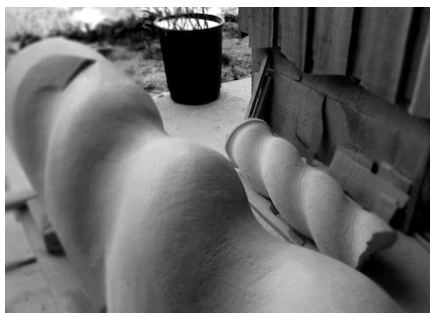
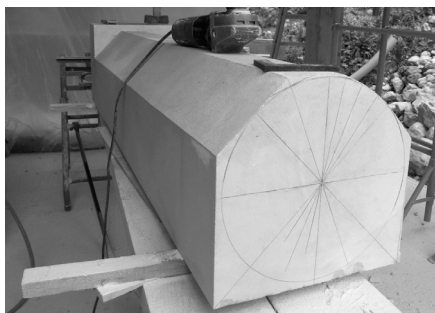
Il ne reste désormais plus qu'à faire en sorte que la source qui alimente ces bassins soit curée pour une arrivée d'eau optimale. Ce qui pourrait être fait au printemps prochain. Merci aux volontaires d'avoir redonné jeunesse à ce bassin.

RECONSTRUCTION DU FÛT DE LA CROIX DE L'ABBÉ BOVAGNET

La commune s'est engagée à restaurer la croix de l'abbé Bovagnet qui menaçait de s'effondrer dans le cimetière. Florence Curt, tailleur de pierre, est chargée de refaire le fût abîmé à l'identique.

« À partir d'un bloc de carrière équarri de 150 x 32 x 32 centimètres, en pierre dure de Chandore, le fût de forme cylindrique et légèrement conique est taillé suivant différents épannelages, avec une réserve en partie sommitale pour le chapiteau. Après un relevé sur la colonne d'origine, une épure est tracée : le développé du fût, ses deux torsades opposées, les différents axes.

La taille des torsades se fait également par étapes successives, selon le tracé, avec un amorti des torsades dans le cavet, en bas et en haut de colonne. Le chapiteau de forme circulaire est taillé chanfreins après chanfreins. Après le polissage, et le relevé de la gravure sur le fût d'origine, le dessin des feuillages est reporté sur l'ouvrage puis gravé».



photos Florence Curt

Bientôt la tombe de l'abbé Bovagnet retrouvera sa croix.

Une collecte pour la réalisation de ces travaux a été lancée : 4320 euros ont déjà été récoltés (1320 pour les dons des particuliers et 3000 par la région AURA),

Vous pouvez continuer à faire des dons (déductibles des impôts) <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/croix-de-labbe-bovagnet-a-entremont-le-vieux>

LE POINT SUR L'ADRESSAGE

Comme vous avez pu le constater, les voies de nos hameaux se sont dotées de plaques avec leur nom.



D'après les premiers retours, leur esthétisme est apprécié.

Les plaques à apposer sur les maisons et les autocollants des boîtes aux lettres ont été livrés en mairie.

Pour la suite des opérations, vous recevrez une lettre avec votre nouvelle adresse. Ce document vous sera utile pour vos démarches auprès des différents organismes ou administrations.

Les modalités de distribution des plaques et documents vous seront transmises dès que possible. À partir de leur distribution, nous disposerons d'un délai d'un mois pour rectifier les différentes erreurs qui nous auront été signalées.

LA RESTRUCTURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE SE POURSUIT...

Si vous êtes passés ces dernières semaines par la bibliothèque municipale, vous avez dû remarquer des changements : étagères vides, livres entassés par terre, caisses empilées dans l'entrée... Bref, pas que du bonheur ! En tout cas jusqu'au 25 octobre ! Parce que depuis cette date, la moitié des étagères ont disparu, les autres sont recoupées, certaines déplacées, d'autres encore ajoutées sous les fenêtres. Le résultat est bluffant. De l'espace, de la lumière, bref, un lieu enfin plus accueillant, même s'il reste encore beaucoup à faire...

C'est pourquoi les bénévoles se démènent et se décarcassent sous la houlette d'Hélène, la responsable, pour permettre à ce lieu de remplir les missions dévolues par la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique au plus grand nombre.

Au cœur de tous ces changements, dans le respect de la loi précitée, il s'agit de faire évoluer le projet de la bibliothèque vers un lieu social et culturel où il sera possible de se rencontrer, d'échanger, de partager une activité et plus seulement un lieu où l'on vient pour emprunter des documents.



Nous avons donc « désherbé », c'est-à-dire supprimé du catalogue tous les livres usagés, désuets, jamais sortis, trop anciens, pour faire de la place. Il nous a également fallu renouveler les collections, supprimer des étagères pour créer des espaces de vie conviviaux. Il reste désormais à organiser des activités variées, repenser les relations avec l'école, ouvrir la bibliothèque aux nouvelles technologies et réfléchir au lien avec d'autres acteurs de la vie culturelle de la commune.

D'ici la fin de l'année, il sera même possible de consulter le catalogue en ligne : certains s'y emploient mais ce n'est pas si simple ! La proposition de gratuité d'accès et la mise en réseau avec la bibliothèque de Saint-Pierre d'Entremont devraient être examinées par le conseil municipal avant la fin de l'année.

Les choses bougent, avancent, la bibliothèque a toujours autant besoin de bénévoles : en effet, au milieu de toutes ses transformations, elle continue de fonctionner, de permettre l'échange de documents, de maintenir les navettes avec Savoie-biblio Chambéry, de relancer les usagers têtes en l'air... Il y a donc de quoi occuper de nouvelles bonnes volontés, dans un esprit convivial et constructif....

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

APRES LA RENTRÉE

Voilà déjà deux mois que la rentrée scolaire a eu lieu et 35 enfants ont repris ou découvert le chemin de l'école.

Quinze grands, CE1 CE2 CM1 et CM2 ont retrouvé Ariane, leur institutrice, et vingt petits de maternelle et CP ont été accueillis par Christelle, leur maîtresse, Véronique et Carole les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et Christine à la cantine et garderie. Les plus petits, accompagnés de leurs parents, avaient déjà eu l'occasion de découvrir l'école lors d'un samedi « portes ouvertes » en juin. Ce temps de rencontre chaleureux et convivial avait permis aux enfants de se familiariser avec les lieux et aux parents de rencontrer le personnel enseignant et les ATSEM, dans une ambiance détendue pour parler de l'organisation scolaire, des projets, des temps de cantine et de garderie... autant de précisions nécessaires pour aborder une 1ère rentrée sans trop de stress.

Le 1er conseil d'école s'est déroulé le 10 octobre en présence des nouveaux parents délégués. Pour cette année scolaire, madame Trani, monsieur Durafort, monsieur Sauvageon et monsieur Foucrier ont été élus pour représenter l'ensemble des parents pour toutes les questions concernant l'école : rythmes scolaires, projets et sorties scolaires.... À l'exception de la pédagogie : sur ce sujet les enseignantes se rendent disponibles pour répondre individuellement aux parents.

Au cours de ce conseil d'école, les projets de l'année ont été exposés :

- Ainsi les enfants de maternelle et CP pourront découvrir la vie qui se prépare dans une couveuse et la naissance des poussins. Cette opération est guidée par un aviculteur.

- Au printemps tous les élèves partiront en « classe piscine » à Chambéry, pour apprendre ou se perfectionner en natation.
- En partenariat avec l'ONF, les enfants découvrent la vie de la forêt et sa biodiversité, sa gestion via le programme proposé par les communes forestières «dans 1000 communes, la forêt fait école» : martelage, coupe etc... Une parcelle, facile d'accès, sur le secteur de Glésin au Désert est mise à disposition pour la réalisation de ce projet scolaire de plusieurs années.
- Egalement, en partenariat avec le CNES les élèves réalisent le projet ArgonIMAUX, projet nature initiant à la découverte de la vie animale : mode de vie, déplacements... Ces animaux sont équipés de balises et suivis en direct par satellite.

Dans le domaine du sport, le rugby connaît un engouement tel qu'il est de nouveau inscrit dans les activités de cette année scolaire. On peut dire que l'essai est transformé !

Par ailleurs, les effectifs scolaires en baisse nous ont obligés à repenser l'organisation des services : Christelle Després qui assurait la garderie du soir a dû quitter l'école pour assurer ses fonctions d'AVS sur un autre établissement scolaire. Mila de la Llana qui accompagnait les enfants dans le cadre de la cantine scolaire a terminé son contrat en juin dernier.

Dans le même temps, le nombre d'enfants scolarisés ne justifiant plus la présence permanente de 2 ATSEM, leur emploi du temps a donc été modifié sans pénaliser leur quota de temps de travail : ainsi, Carole et Véronique, un peu moins présentes dans les classes, assurent la garderie du soir avec Christine et toutes les trois accompagnent les enfants sur le temps de repas et de récréation.

Nous souhaitons une belle année scolaire aux enfants, à toute l'équipe éducative, et aux familles.

PEAU NEUVE POUR LA CANTINE

La commune a investi dans de nouvelles tables et chaises pour accueillir les enfants à la cantine scolaire. Cet équipement, adapté à la taille des enfants, leur apporte le confort nécessaire pour une pause déjeuner agréable et colorée.

Nous leur souhaitons à tous une belle année scolaire !



LE MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

L'année 2022 en chiffres et dates-clés

- **11 444 personnes ont visité le musée de l'ours des cavernes du 2 janvier au 18 septembre 2022**
- **19 septembre 2022** : le musée ferme ses portes pour la réalisation de son projet d'extension et de requalification
- **1 414 visiteurs** ont suivi l'une des 53 visites guidées et 550 enfants ont participé à l'un des 40 ateliers préhistoriques proposés
- **232 visiteurs** ont assisté aux 5 spectacles programmés dans l'année
- **1 exposition temporaire**, « Virginie Assandri, peintre des ours », présentée du 10 avril au 18 septembre 2022
- **2 et 3 juillet 2022** : le musée fête ses 20 ans à l'occasion de la « 4ème fête préhistorique »
- En 2021, le musée est **le 1er musée payant** le plus visité de Savoie avec 9 607 visiteurs. (Chiffres publiés par Savoie Mont Blanc Tourisme)
- **326 410** : le nombre de personnes ayant visité le musée depuis son ouverture au public le 5 juillet 2002

Le musée fête ses 20 ans



Inauguré le 5 juillet 2002, le musée de l'ours des cavernes a fêté ses 20 ans les 2 et 3 juillet 2022 à l'occasion de la « 4ème fête préhistorique ». Le musée a proposé dans le cadre de cet événement la visite exceptionnelle de la grotte de la Balme à Collomb, des conférences ainsi que des ateliers préhistoriques pour toute la famille. Le public a été invité à partager ce moment convivial autour d'un gâteau d'anniversaire. 694 adultes et enfants ont participé à l'une des activités proposées tout au long du week-end. Cette fête préhistorique est organisée tous les quatre ans.

Elle bénéficie du soutien de nombreux partenaires : la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, le spéléo club de Savoie, les scientifiques (paléontologues, géologues, glaciologues), le centre de secours d'Entremont-le-Vieux... ainsi que les habitants de la commune. Sans oublier le conseil départemental de la Savoie et le parc naturel régional de Chartreuse qui ont renouvelé leur soutien financier pour cette 4e édition.

Extension et requalification du musée

Le projet d'agrandissement est l'occasion de donner un nouvel élan au musée de l'ours des cavernes, d'augmenter sa fréquentation et d'en faire un pôle d'animation culturelle et touristique structurant pour le territoire.

L'extension du bâtiment



Le bâtiment à l'expression architecturale contemporaine a une double-peau en bois, verticale, qui vient suggérer l'orée de la grotte sur un fond noir en mimétisme avec l'intérieur sombre des grottes. L'extension d'une surface de 138 m² se situe à l'est du musée et se compose de deux espaces distincts : une salle d'exposition temporaire ainsi qu'une salle d'animation pour les ateliers, l'accueil des groupes ou d'autres événements.

Mission de maîtrise d'œuvre architecturale : Architecture Energie (Porte de Savoie).

La modernisation de la scénographie



La modernisation de la scénographie a pour objectif d'offrir au visiteur une approche encore plus sensible, expérientielle et interactive.

Le concept narratif du parcours de visite de la future scénographie propose au public de se mettre dans la peau d'un paléontologue, de suivre sa démarche, depuis sa découverte de la grotte jusqu'à l'étude des ossements de l'ours des cavernes, de son environnement, de sa généalogie et de son comportement.

Sous la forme d'une enquête, le visiteur est invité à résoudre des énigmes, à répondre à des quizz, à interroger les scientifiques et les collections.

Des petites animations audiovisuelles viennent ponctuer ce parcours afin d'apporter des informations complémentaires. A l'issue de cette quête, le public découvre un spectacle audiovisuel immersif composé de décors réels et virtuels.

Mission de maîtrise d'œuvre en scénographie : Les Charrons (Saint-Etienne).

Calendrier et financements

Les travaux pour l'extension et la requalification du musée de l'ours des cavernes ont commencé en octobre 2022 avec le terrassement, les fondations et la mise en place des longrines. La réouverture du musée est programmée pour juin 2023.

Le projet est financé avec le concours de l'Union européenne (Fonds Européen de Développement Régional), la région Auvergne-Rhône-Alpes (Station Vallée Pôle Nature), l'État (Fonds Avenir Montagnes) et le département de la Savoie (Plan Tourisme).

Le Crédit Agricole des Savoie et la fondation Crédit Agricole Pays de France apportent leur soutien au projet dans le cadre d'une opération de mécénat afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel des territoires.



Financé par

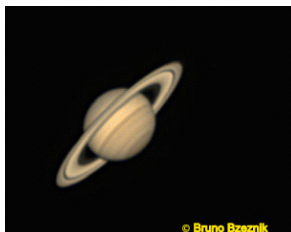


LE MOIS DE LA NUIT À ENTREMONT-LE-VIEUX



Dans le cadre de l'événement du mois de la nuit, porté par le PNR, la région et le programme leader de l'Europe, des ateliers ont été proposés aux habitants pour une sensibilisation à l'extinction des lumières en cœur de nuit.

Des enfants ont pu reconstruire une carte du ciel, à l'aide de pièces de puzzle trouvées dans des boîtes - balises. Initiation à l'orientation, à la lecture de carte et à l'observation du ciel étaient donc de mise pour cette activité proposée par François Ruby.



Le club d'astronomie des Monts a animé l'observation d'un magnifique ciel étoilé. L'extinction des lampadaires à proximité du site a permis d'observer sans être gêné cinq planètes : la plus grande Jupiter et sa couleur orangée striée par des nuages de gaz, Saturne et ses incroyables anneaux, Mars qui jouait à cache-cache à l'horizon du col du Granier, et les planètes bleues d'Uranus et de Neptune.



Deux télescopes manuels, un télescope numérique et des jumelles ont révélé également d'autres éléments du ciel : amas d'étoiles, galaxie, étoile Grenat dans la constellation de Céphée, la double étoile d'Albiréo dans la constellation du Cygne, ou encore les Pléiades...

Pendant tout le mois d'octobre, à la boulangerie, le pavé estampillé de l'inscription « la nuit sans lumière » et la pâtisserie de l'ours du mois de la nuit faisaient écho à cet événement.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a récemment fait appel au bureau d'études « Ombres et Lumières » pour un accompagnement sur la question de l'éclairage public.



Ce dernier a réalisé un diagnostic avec un inventaire précis du patrimoine qui définit des préconisations pour un éclairage juste et raisonné par le biais des objectifs suivants :

- assurer la sécurité électrique des installations
- maîtriser les consommations énergétiques
- améliorer les performances photométriques des installations
- limiter les nuisances lumineuses

Ce diagnostic va nous permettre de rénover et d'améliorer l'éclairage par la réalisation de ces divers objectifs, selon un programme pluriannuel qui tiendra compte notamment de priorités liées tant à la sécurité qu'à des critères d'efficacité et d'économie d'énergie. Une réunion publique sur cette question se déroulera le jeudi 1er décembre à 19h30 à la salle polyvalente.

LE MARTELAGE ET L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le martelage

Le 27 octobre 2022, les gardes de l'ONF, sous la conduite de notre garde-forestier (Vincent Reynaud), accompagnés de 4 élus de la commune, ont procédé au martelage de la parcelle E au Gleisin afin de proposer à la vente du printemps 2023, une coupe de bois estimée comme suit :

- 330 m³ (164 tiges) sur 10 ha 67 dont 267 m³ en épicéa et le reste en sapin, hêtre et érable
- 24 arbres réservés pour la biodiversité (le plus souvent des arbres secs servant pour l'habitat de la faune sauvage)

L'aménagement forestier de notre commune prévoyait que la coupe de cette année soit dans la parcelle A, toujours au Gleisin mais cette parcelle A a été particulièrement frappée par des attaques de scolytes. Dès lors et sur les conseils de l'ONF, il a été décidé de différer cette coupe qui aurait eu pour effet d'accroître le phénomène. Le martelage de la parcelle E, prévu au départ en 2023, a été anticipé car elle est bien moins touchée. La canicule de cet été associée à la sécheresse a affecté nos forêts (publiques et privées) et ce sont principalement les épicéas qui ont souffert de ces scolytes.

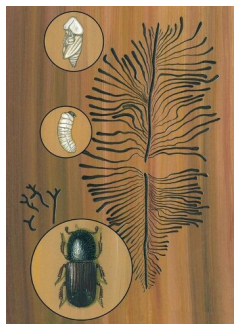
Pour information : sur la seule période estivale, 150 m³ d'épicéas ont été touchés sur la forêt du Gleisin ce qui diminue d'autant leur valeur marchande. Ils seront évacués prochainement.

Vous avez remarqué la présence d'épicéas secs en forêt ? Vous vous demandez quelle en est la raison ?

Ce dessèchement est probablement dû à des attaques de scolytes (autrement appelé bostryches) !

Ce petit coléoptère ravageur de l'épicéa se développe à partir du printemps pendant toute la saison de végétation et provoque la mort des arbres.

Le scolyte est un insecte de seulement 4 à 5 mm qui se développe sous l'écorce de l'épicéa. Il creuse un réseau de galeries à partir desquelles se développent des larves. Ces galeries viennent perturber et entraver la circulation de la sève et provoquent dans un premier temps le dépérissement puis à terme la mort de l'épicéa.



Les jeunes adultes quittent l'épicéa sur lequel ils se sont développés et après un envol vont pondre sur d'autres épicéas voisins. Un arbre contaminé en affecte environ 10 autres.

Les attaques se propagent ainsi de proche en proche tel un phénomène « contagieux » et occasionnent la formation de foyers d'arbres atteints. Avec le développement des insectes, la cime de l'arbre non alimentée en sève jaunit puis, avec la mort de l'arbre, les aiguilles deviennent rouges et tombent environ 5 semaines après contamination ce qui forme des taches rougissantes fort visibles dans le paysage.

La présence de scolytes dans un épicéa peut être repérée par la présence de sciure rousse sur l'écorce ou au pied de l'arbre. La présence de résine peut être le signe d'une résistance de l'épicéa face à l'attaque, mais les épicéas voisins peuvent avoir été attaqués avec succès.

Le seul moyen de lutte efficace est d'exploiter (abattage et écorçage) très tôt les arbres « hébergeant » des scolytes vivants afin d'interrompre le développement des larves et ainsi d'éviter leur envol, au stade adulte, vers d'autres arbres.

UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS SUR LES ENTREMONTS

Une MAM (Maison d'Assistants Maternels) va ouvrir en début d'année 2023 à Saint-Pierre d'Entremont. Nous accueillerons les enfants de 0 à 6 ans. Vous êtes intéressés, si vous souhaitez avoir des renseignements, merci de contacter :

Laure Baudouin au 06 30 86 12 11, Cécile Barnezet au 06 81 30 34 53 ou André Pascal au 07 82 88 37 66

Seriez-vous intéressés par une « soirée parents », une soirée où vos enfants sont accueillis à la MAM, un vendredi soir par mois ?

MOBILITÉ

Une enquête sur votre utilisation de la ligne de transport en communs S04 : de Saint-Pierre d'Entremont à Chambéry

Parlons mobilité et transports en communs

Le territoire des Entremonts est desservi par une ligne d'autocar, la ligne S04. À l'exception du dimanche, le car effectue actuellement 3 à 4 trajets par jour depuis Saint-Pierre d'Entremont (Savoie) vers Chambéry et 2 trajets par jour de Chambéry jusqu'à Saint-Pierre d'Entremont (Savoie).

Les communes concernées, la communauté de communes cœur de Chartreuse et le parc naturel régional de Chartreuse diffusent ce questionnaire pour avoir une meilleure connaissance des besoins des habitants et rassembler les propositions des utilisateurs ou futurs utilisateurs.

Que vous soyez utilisateur régulier, occasionnel ou même non concerné actuellement, merci de prendre quelques instants pour aider à une desserte plus adaptée pour nos communes :

<https://urlr.me/BwDqT>

Ou flashez ce QRcode pour répondre :



Enquête ouverte jusqu'au 30 novembre

LE CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS

CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS

Un Centre social est un lieu d'accueil, d'écoute et de parole qui permet l'accompagnement de projets, avec la participation active de tous **sur le Territoire Cœur de Chartreuse**. Le Centre Social c'est VOTRE maison !

Un centre social, c'est POUR vous, mais c'est surtout AVEC vous !

Les actions pour tous

Petite Enfance - Enfance - Familles - Adultes

LAEP "La p'tite Pause"

Accueil de Loisirs (3-12 ans)

Contrat Local d'Accompagnement

à la Scolarité

Ludothèque

Animations "ça me dit et vous ?"

Festy Famille

Sorties Familles

Distribution alimentaire

Permanences

Adéquation

Avocat conseil

Maison de l'Emploi Adultes

Maison de l'Emploi Jeunes

Les ateliers

d'expressions et de découvertes

Atelier Socio Linguistique

Club 2CV

Belote

Scrabble

Tricot

Conseillère Numérique

Une formatrice en informatique pour vous accompagner gratuitement

Les initiatives d'Habitants

Bourses aux vêtements et aux jouets

Café des Habitants

Truc à Troc (armoire à dons)

Repair café

Insertion par l'activité économique

Les emplois verts Chartreuse

La Ressourcerie Chartreuse

Le Centre Social des Pays du Guiers, c'est une équipe de 18 professionnels mais aussi... Plus de 60 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année pour notre Projet Social. Alors un grand merci à eux !!

Et si vous souhaitez devenir bénévole, parce que nous cherchons encore et toujours des personnes prêtes à nous accompagner, contactez-nous !!!



1 Rue Charles Hérold - 38380 St Laurent du Pont
04.76.55.40.80 info@cspg.fr

Facebook : CentreSocial PaysduGuiers
Site : www.cspg.fr

ressources
initiatives
échanges
centre social
des pays du Guiers

DE NOUVELLES CONSIGNES POUR LES DÉCHETS

Extension des consignes de tri

Cette extension des consignes de tri s'applique en France progressivement depuis 2015.

Chez nous, à ce jour, les consignes de tri pour les emballages plastiques sont encore limitées aux bouteilles, flacons, bidons et canettes en aluminium.

A partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri permettra de mettre tous les emballages dans le bac jaune et d'améliorer ainsi le recyclage de l'ensemble des déchets plastiques qui ne l'étaient pas jusqu'alors : films, pots et barquettes (pots de yaourts, tubes de dentifrice, blister, sacs plastiques...). Cela concerne donc tous les emballages plastiques souples à l'exception des objets en plastique.

D'ici la fin de l'année 2022, des nouveaux stickers seront apposés sur les colonnes de tri et un courrier accompagné d'un mémo-tri sera distribué dans les boîtes aux lettres.



De nouvelles filières de tri

Dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), de nouvelles filières de tri arrivent cet automne à la déchetterie d'Entre-deux-Guiers :

- jouets
- articles de bricolage (matériels, outillage à main)
- articles de jardinage

Recyclons pour un avenir meilleur !

Des poubelles déneigées pour un service de qualité

Chaque hiver, la neige dépose sur notre beau territoire son manteau blanc. Attendue de tous, elle peut toutefois devenir un véritable obstacle pour certains services, comme la collecte des déchets.

Rapidement, les bacs ordures ménagères deviennent inaccessibles, juchés sur des monticules de neige, ou coincés derrière un épais bourrelet de glace. Tant bien que mal, chacun parvient malgré tout à y déposer son sac noir. Mais pour l'équipe de collecte, c'est un parcours du combattant qui s'engage à chaque tournée, avec des dizaines et des dizaines de bacs à dégager, faire rouler et vider.

Afin de faciliter le travail des agents, merci de prendre quelques minutes pour déneiger le bac de regroupement du quartier ou du hameau et de faciliter ainsi sa collecte !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service déchets de la communauté de communes cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr.

OBLIGATION D'ÉQUIPEMENTS DES VÉHICULES EN HIVER



Cette obligation s'applique du 1er novembre au 31 mars selon le décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020.

Elle vise à renforcer la sécurité des usagers et également à éviter le blocage des routes lorsque des véhicules ne sont pas équipés.

La tolérance pour l'hiver dernier est prolongée au moins jusqu'en janvier 2023 : les éventuels manquements ne seront pas sanctionnés jusqu'ici.

NOUVELLE CHARTE ET NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU PARC

La région Auvergne Rhône-Alpes a délibéré, le 20 octobre dernier, pour le renouvellement du classement du parc de Chartreuse en approuvant la nouvelle charte et le périmètre de classement.

C'est officiel, 15 nouvelles communes font désormais partie du parc naturel régional de Chartreuse ce qui fait un total de 72 communes : La Flachère, Lumbin, Saint Marie d'Alloix, Saint Nicolas de Macherin, Ayn, Dullin, Lépin-le-Lac, Nances, Novalaise, Saint Alban de Montbel, Marcieux, Gerbaix, Saint Sulpice,

Jacob-Bellecombette, Barberaz. L'extension concerne principalement le secteur savoyard du périmètre qui passe de 19 à 30 communes (11 sur 15 nouvelles communes), dont 8 des 10 communes de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette qui constituent désormais la pointe nord du périmètre du parc.

L'intégration de ces 15 nouvelles localités va renforcer la dynamique collective autour du projet du parc qui cible le développement harmonieux du territoire et l'équilibre entre valorisation et protection. Trois axes généraux structurent le projet et les actions menées par le parc : une Chartreuse multifacette, une Chartreuse en transition et une Chartreuse en harmonie.

Pour donner suite à sa délibération, la région Auvergne Rhône-Alpes va solliciter le renouvellement du classement du territoire de Chartreuse en parc naturel régional auprès de l'État pour 15 ans (2022-2037). Pour finir, la charte sera approuvée par un décret du Premier ministre, officialisant le renouvellement de la labellisation du territoire en parc naturel régional.



Appartenir à un parc permet par les actions de celui-ci d'être sensibilisé à des sujets endémiques au territoire (l'agriculture, la forêt, l'AOC bois de Chartreuse, les usages de la montagne, le tourisme, la patrimoine, l'économie), mais également, en tant que commune, de pouvoir être accompagnée et bénéficier de financements locaux, régionaux ou européens, ce qui est le cas, par exemple, pour la rénovation de l'éclairage public ...

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La station de St Pierre de Chartreuse/le Planolet prépare la saison d'hiver

La communauté de communes cœur de Chartreuse, en proie aux difficultés pour trouver un équilibre financier et un exploitant pour la station, a fait le choix de faire confiance à tous les acteurs locaux du ski en ouvrant un dialogue et une collaboration active. Il s'agit de trouver et construire ensemble les solutions qui permettent à la fois son maintien et sa projection vers le futur pour en diversifier les activités. Le collectif ainsi réuni dans une belle dynamique travaille ardemment à la préparation de l'ouverture du secteur le Planolet / la Combe de l'ours dès les vacances de Noël, et à la définition d'un projet de transition pour l'avenir du tourisme sur le territoire cœur de Chartreuse.

La station du Désert

Du côté du Désert, la saison se prépare également sur le terrain depuis le début du mois d'octobre aussi bien pour le nordique que pour l'alpin. Espérons que la neige soit présente pour de belles heures de glisse.

Les difficultés de recrutement

Comme pour la saison dernière, les stations de ski peinent à recruter leur personnel. C'est aussi le cas pour les stations de Saint-Pierre de Chartreuse/le Planolet et celle du Désert. Il manque notamment un dameur pour le Désert, un électromécanicien pour Saint-Pierre de Chartreuse/le Planolet et des pisteurs et du personnel de caisse pour les deux sites. Sans ce personnel, le périmètre d'exploitation de ces deux stations pourrait être revu à la baisse. Afin de compléter ces deux équipes et ainsi proposer à nos visiteurs un service de qualité, nous comptons sur vous pour relayer ces offres d'emploi auprès de vos réseaux.

Les candidats intéressés peuvent contacter directement la communauté de communes cœur de Chartreuse au 04 76 66 65 20. Nous vous en remercions par avance.

LENNY LAGOUTTE MARTENON ET SES COPAINS, JEUNES AUTEURS DES ENTREMONTS

La BD « Caméléphant » qu'ils ont créée a vu progressivement le jour à l'école primaire lorsque Lenny et ses copains s'inventaient des histoires à partir d'esquisses dessinées sur leurs ardoises. Lenny a commencé à dessiner les premières planches sur des feuilles A4. Sa bande de copains (Joseph, Gabriel, Baptiste, Alois, Yann, Gus, Lou, et Salvi) a voulu poursuivre cette histoire qu'ils ont reliée avec du scotch. 3 ans ont été nécessaires avant le premier Caméléphant. « Tout d'abord, il faut sélectionner les meilleures planches et les personnages (ce qui est difficile quand on est 9). Ensuite il faut les remettre au propre en les recopiant sur de grandes feuilles A3 que, seulement après, nous décalquons sur des feuilles Canson A3.



Ensuite vient le repassage. Cette étape dépend des dessinateurs : certains repassent avant la colorisation et d'autres la font après. Nous avons opté pour la deuxième solution sur les conseils de Marine Geay (auteur d'album jeunesse en chartreuse). Vient ensuite la colorisation. Nous avons donc rencontré une coloriste professionnelle qui nous a donné des conseils et appris à maîtriser le coloriage au feutre à alcool.

Puis, enfin, la numérisation. Cette démarche consiste à enregistrer le projet numériquement et à le mettre en page pour l'envoyer à l'imprimeur. » Nour et Marie, les animatrices jeunesse de l'AADEC ont accompagné et permis la réalisation de ce projet. Bravo à toute l'équipe !

HOMMAGE À RÉMI ET GAËTAN

L'année 2022 se termine bientôt et l'été 2022 aura été bien particulier pour le centre de secours de Chartreuse nord. Il a été, en effet, marqué par la disparition brutale de nos collègues et amis Rémi Gonzalez et Gaëtan Lenfant décédés sur leur lieu de travail dans le secteur du Montanvers dans le massif du Mont-Blanc, le 27 juillet 2022. Cette épreuve est encore une perte difficile à vivre pour nous et pour toute la population de la vallée. Il y a tout juste 3 ans c'était notre collègue et ami Simon Cartannaz qui nous quittait brutalement en service commandé à Paris.

Rémi et Gaëtan étaient respectivement pompiers depuis 11 ans et 3 ans. Des personnes ordinaires qui ont réalisé des choses extraordinaires... Ils avaient fait le choix de consacrer leur temps disponible pour aider les autres ...

Quand on est sapeur-pompier volontaire dans une caserne comme celle de Chartreuse nord c'est pour donner le meilleur, pour être disponible et aider la population quand celle-ci est en détresse. Rémi et Gaëtan l'avaient bien compris car ils étaient guidés par deux valeurs essentielles : la solidarité et l'entraide. C'étaient des personnes simples qui aimaient les choses simples avec comme passion la montagne. Ils pratiquaient tous les deux des activités professionnelles et des loisirs en rapport avec la montagne.

Le centre de secours de Chartreuse nord souhaite apporter tout son soutien aux familles. Rémi et Gaëtan resteront dans nos mémoires et surtout dans nos cœurs.

Lieutenant Daniel Rigaud,
Chef du centre de secours de Chartreuse nord

LES BRÈVES

La commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», est devenu, par la loi du 28 février 2012, le jour d'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels. Ainsi, tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

La commémoration se déroulera à 11h30 au monument aux morts. Elle sera précédée d'une célébration religieuse à 11h à l'église. Les enfants sont invités à participer à cette commémoration, accompagnés par leurs parents. Ils chanteront la Marseillaise des enfants à la suite de l'hymne national entonné par toute les personnes présentes et déposeront des fleurs au pied du monument.

Jeunesse

La commission jeunesse de la communauté de communes travaille au projet d'un nouvel lieu d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour répondre au besoin croissant de moyens de garde des enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances. En effet, l'actuel ALSH ne couvre pas les demandes.

Fêtons notre ancien maire

Nous avons prévu d'honorer Jean-Paul Claret le 17 septembre dernier mais les circonstances nous en ont

empêchés. Nous profiterons de la cérémonie des vœux pour le remercier pour son engagement au service de la commune. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Le doyen de la commune s'en est allé

Fernand PIN est parti à l'âge de 98 ans. Il était le doyen de la commune. Une vie passée au village d'Épernay à Entremont-le-Vieux. Agriculteur, impliqué dans la commune et la paroisse, avec une passion : le chant. Il a eu une longue vie et la chance de ne jamais partir loin de « son chez lui ». Toutes nos condoléances à sa famille. Les nouvelles doyennes sont Mme Berthet Yvonne née Chabard en juin 1927, et Mme Gougoux Germaine née en septembre 1927.

Kinésithérapeutes

Chers habitants des Entremonts, nous vous invitons à l'inauguration du nouveau cabinet de kiné le vendredi 25 novembre à partir de 18h à Épernay. L'occasion aussi de vous présenter la nouvelle kiné Aurégane. À bientôt ! Justine et Aurégane

LE COIN DES ASSOCIATIONS

LE TÉLÉTHON 2022

Le téléthon 2022 est lancé ! Nous vous proposerons comme l'an dernier une vente en ligne de diots et de bugnes (ou préinscriptions par courrier). Vous trouverez des informations complémentaires prochainement sur le site de la mairie. Notre défi : donner un peu de notre temps et de notre énergie à ceux qui souffrent au quotidien... La recherche avance, le temps est à la guérison de certaines formes de myopathies, ainsi qu'à la découverte de traitements pour soigner des maladies dans les domaines ophtalmologiques, cardiaques ou certaines formes de cancer etc.

Plus que jamais nous avons besoin de vous. Tous ceux qui voudraient apporter des idées nouvelles et grossir l'équipe des volontaires sont les bienvenus.

Le groupe des organisateurs.

RETOUR SUR UN ETÉ PASSIONNANT POUR LE GROUPEMENT DES ARTISANS, PAYSANS ET CRÉATEURS DE CHARTREUSE

Quel été pour le groupement ! Fort de son envie d'animer le territoire, ses membres ont, cet été, pu organiser le traditionnel marché de la création le dimanche 10 juillet avec beaucoup de monde, de la convivialité et de la musique ! Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle fête qui, *a priori*, devrait révéler son lot de surprises....

Les premiers marchés nocturnes furent aussi un succès :

Six marchés ont eu lieu. Le 13 juillet et le 24 août pour débiter et clore la saison, les bords du Cozon à Entremont-le-Vieux furent un lieu plus qu'agréable pour déambuler sur le marché. Plus de 20 producteurs avaient répondu à notre appel pour chaque mercredi et les concerts et animations dansantes furent appréciés. Une belle première en somme.



On peut d'ores et déjà dire que l'été 2023 verra encore des marchés nocturnes dans la vallée. Le groupement est intéressé pour faire revivre la fête des paysans sur un format un peu nouveau... Les discussions sont en cours avec la commune et les autres acteurs du territoire concernés pour voir ce qui pourrait fleurir à l'avenir.

Avant cela, un marché de Noël sera mis en place en collaboration avec le sou des écoles de Saint-Pierre d'Entremont. Il aura lieu le samedi 3 décembre à Saint-Pierre d'Entremont.

Enfin notre boutique au sein de l'office de tourisme se porte bien, de nouveaux artisans (bijoux en argent, cuir et jouets en bois pour enfants) arrivent en cet automne, et en fin d'année un nouveau site internet de vente en ligne vous permettra de faire vos courses de Noël.

VENTE DE SAUMON/TRUITES ET VIN PAR L'APEEP

Afin que les enfants de l'école d'Entremont-le-Vieux puissent effectuer des activités et des sorties scolaires, l'association des parents d'élèves (APEEP) organise sa traditionnelle vente de saumon et truite en partenariat avec la boucherie Guerre, ainsi que la vente d'un Apremont (vin blanc) du domaine de Chignin Bergeron d'Apremont.

Vous pouvez passer vos commandes jusqu'au 2 décembre, par SMS au 06.14.71.04.27 ou par mail à saumonsdesentremonts@gmail.com La livraison est prévue le jeudi 15 décembre à la sortie de l'école.

Merci de votre participation.

L'APEEP

BOURSE AUX JOUETS AU LAEP D'ENTREMONT-LE-VIEUX

Samedi 19 novembre de 9 heures à 12 heures dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de l'Aadec, bâtiment à l'angle de la route du Désert.

Renseignements et inscriptions : Émilie au 06.58.23.20.11 ou Sylvie au 06.88.75.02.64

AGENDA

<u>8 novembre</u>	Réunion de préparation du Téléthon à 17h à la salle du Rochat
<u>11 novembre</u>	Commémoration au monument aux morts sur la place d'Entremont-le-Vieux à 11h30. D'autres commémorations auront lieu à Saint-Philibert à 9h15, puis Saint-Pierre d'Entremont Isère à 10h00 et Saint-Pierre d'Entremont Savoie à 10h45, Corbel à 11h et Entremont-le-Vieux à 11h30
<u>19 novembre</u>	Bourse aux jouets de 9h à 12h au Lieu d'Accueil Enfants Parents de l'AADEC
<u>25 novembre</u>	Inauguration du nouveau cabinet de kinésithérapie à partir de 18h à Epernay
<u>1er décembre</u>	Réunion publique sur l'éclairage à 19h30 à la salle polyvalente
<u>Les 2 et 3 décembre</u>	Téléthon
<u>3 décembre</u>	Marché de Noël à Saint-Pierre d'Entremont

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Noé HANSTON VIDAUD, fils d'Agathe VIDAUD et William HANSTON, né le 24 juin 2022 (Les Girouds)

Estelle JANET-MAITRE, fille de Laura CURIALLET et Guillaume JANET-MAITRE, née le 23 juillet 2022 (La Grenery)

Olivia LESNE DA CRUZ, fille de Sandy DA CRUZ et Alexis LESNE, née le 8 octobre 2022 (station du Granier)

DÉCÈS

Ariane ADAM, née LACARRÈRE le 14/09/1927 et décédée le 16/07/2022 (Le Désert)

Rémi GONZALEZ, né le 19/04/1992 et décédé le 27/07/2022 (La Réduire)

Gaëtan LENFANT, né le 12/04/1998 et décédé le 27/07/2022 (Tencovaz)

Fernand PIN, né le 29/10/1924 et décédé le 29/08/2022 (Epernay)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boîte mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@gmail.com



Mairie d'Entremont-le-Vieux

Le Bourg
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT

Responsable de la publication : Laura CURIALLET

Comité de rédaction : cellule communication

Tirage : 450 exemplaires